

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste du MWRF.

Poste de Liège X
Trimestriel
Mai / juin 1998
N° 20

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

WALLONIE-FRANCE À LILLE...

Le 28 mars, **Wallonie Libre** et **Wallonie-France** ont organisé en commun à Lille, sous la présidence de M. Jacques Dupont, un colloque sur le thème :
"1848. Actualités d'une Révolution en France et en Wallonie".

Prenant la parole au nom de **Wallonie-France**, remplaçant le président Jean-Antoine Hardy, empêché, **André Schreurs** suscite, dès ses premiers mots, les applaudissements de la salle en disant : "Pour moi, les Wallons sont des Français". Après avoir rappelé l'ancienneté et la persistance du sentiment français dans le Pays de Liège (un tiers de la Wallonie) qui a voté sa réunion à la France en 1793 et où le 14 juillet, surtout à Liège, est fêté chaque année dans la liesse populaire, il définit les objectifs de **Wallonie-France** : faire comprendre aux Wallons qu'en cas d'éclatement plus que probable de la Belgique, la meilleure solution pour la Wallonie est de se rapprocher le plus possible de la France, de s'y attacher, de s'y rattacher.

Visant un public plus large que *Wallonie française*, tendance radicale du "rattachisme", **André Schreurs** salue au passage M. Maurice Lebeau, fondateur, il y a dix ans, du Mouvement wallon pour le Retour à la France (MWRF)-, **Wallonie-France** propose de procéder par étapes en suggérant différentes formules d'union à la France : État wallon associé à la République sur la base de l'article 88 de la Constitution française, accords bilatéraux multiples, 23^e Région de France (1) avec, ou non, un statut spécial, etc. A cet égard, **André Schreurs** souligne que l'identité wallonne et l'identité française de la Wallonie ne sont pas opposées, mais complémentaires. **Wallonie-France** est donc à la fois régionaliste et rattachiste, c'est ce qui fait son originalité par rapport à d'autres Mouvements. Par delà le régionalisme, qui fait déjà partie intégrante de l'organisation et de la vie politique françaises, **Wallonie-France** souhaite le renforcement, au sein de l'Union européenne, de la Nation française, incarnation des valeurs républicaines et démocratiques dont elle se réclame. C'est ce qui explique sa présence à Lille pour y commémorer, avec **Wallonie Libre**, la Révolution de 1848.

Après avoir évoqué les différents aspects du délicat problème de Bruxelles, **André Schreurs** expose que la solidarité entre les Wallons et les Bruxellois de langue française est indispensable, mais qu'elle ne doit pas être à sens unique et ne peut être un frein à l'émancipation de la Wallonie et à son rattachement à la France sous une forme ou sous une autre.

Il demande aux responsables français de ne pas confondre Belges et Wallons, de faire connaître davantage en France la Wallonie et ses aspirations, de développer des politiques différentes avec la Wallonie, Bruxelles et la Flandre en matière de relations extérieures et de promouvoir des accords bilatéraux entre la France et la Wallonie dans tous les domaines : culturel, économique et social. Un vibrant "vive la Wallonie, vive la France, vive la République!" ponctue la fin de son allocution.

(1) Invité à Anvers par le *Vlaams Blok*, M. Bruno Mégret y a déclaré : "Quand le Front national sera au pouvoir en France, nous proposerons à la Wallonie de devenir la 23^e Région de France". Avec d'autres, **Wallonie-France** a répliqué : "Si la Wallonie devient française dans ces conditions, elle sera : "la première région de France à s'insurger contre le FN, comme elle fut la première région de Belgique à s'insurger contre le nazisme".

Discours de Jacques Rogissart au nom de Wallonie Libre au colloque de Lille, le 28 mars 1998

1848 ne fut pas 1789, ni même 1792. La Grande Révolution a changé le monde irréversiblement. Celle dite de Février n'a changé qu'un régime et pour peu de temps. Elle paraît à beaucoup redire ce que l'autre avait dit et la mémoire collective conserve d'elle le souvenir fâcheux d'un échec politique rapide.

A la lumière de nos problèmes contemporains, doit-on pourtant la réduire à la chronique d'un tumulte éphémère? Le Mouvement wallon, qui a célébré avec ferveur les bicentennaires de la prise de la Bastille et des victoires décisives de Jemappes et de Fleurus, est persuadé du contraire et il tient, aujourd'hui, à dire sur elle des choses qu'il croit d'importance pour la France, pour l'ensemble des peuples qui partagent sa civilisation et pour l'avenir de l'Europe dans le monde.

Il faut d'abord rappeler que l'avènement de la IIe République eut des suites directes en Wallonie. Elles culminèrent le 25 mars 1848 dans un épisode dont l'anniversaire nous réunit aujourd'hui. Quelques mois plus tôt était sortie de l'ombre, en Belgique, une Association démocratique qui était la pointe émergée de l'iceberg des sociétés secrètes révolutionnaires sur lequel allait se fracasser la monarchie de Louis-Philippe. Elle était présidée par un grand homme que la Belgique officielle préfère oublier, après l'avoir persécuté, le général Anne-François Mellinet qui était déjà revêtu de ce grade à l'armée des Pyrénées en 1793. Ce natif de Corbeil (Seine-et-Oise) combattit pendant toute la Révolution et tout l'Empire. Il fut blessé à Waterloo à la tête de la dernière charge de la Jeune Garde dont il était chef d'état-major. Républicain convaincu, il attendit ensuite à Bruxelles le retour des jours meilleurs. Le soulèvement belge de 1830 le voit commander l'artillerie des insurgés qui décida de leur victoire. Mais il ne tarda pas à inquiéter les maîtres du nouvel État. Il accepta d'eux sa naturalisation, mais non les rentes qu'ils lui offraient pour prix de son silence. Il avait 80 ans en 1848. Il voulut étendre pacifiquement la révolution au royaume et le réunir à la République. Bien qu'il n'eut trempé en rien dans l'action armée dont je vais parler, il fut condamné à mort par des magistrats serviles. Le gouvernement comprit le danger de verser son sang et le fit gracier par Léopold Ier. Il survécut à une dure captivité de neuf années et s'éteignit dans une misère qu'il supporta dans la dignité la plus parfaite.

L'Association démocratique avait député à Paris des émissaires moins légalistes. Des Wallons, bien sûr, mais aussi des Flamands, comme l'avocat Charles-Louis Spilthoorn que ses compatriotes connaissent encore comme un des fondateurs du mouvement linguistique flamingant, mais qu'ils préfèrent oublier comme propagateur d'une révolution qui chantait "les peuples libres sont français". Ils eurent accès au gouvernement républicain et à l'Assemblée nationale. Les ministres étaient partagés. La plupart craignaient, non sans raison, d'embraser l'Europe : la République n'avait pas suffisamment d'armées et de finances pour soutenir une guerre. Mais la fièvre révolutionnaire se communiquait à tout le continent. Que pourrait-on reprocher à la France si les autres peuples, à son exemple, se libéraient eux-mêmes? Ledru-Rollin prit en ce sens le parti d'acquiescer aux demandes de nos solliciteurs. Plusieurs milliers de leurs partisans se rassemblaient dans la Ville Lumière. Il leur permit secrètement d'utiliser le chemin de fer sans bourse délier pour gagner les abords de la frontière. A Lille, le commissaire de la République, Delescluse, dont reparlerait l'histoire de la guerre de Sécession, de la Commune de Paris et du mouvement ouvrier de la fin du siècle, les laissa s'armer dans un arsenal militaire. Mais il y avait, autour de cette expédition, trop de tumulte et le travail des mouchards n'était que trop facile. Une première colonne franchit la frontière dans un train que les autorités belges firent attendre dans la gare de Quiévrain par une troupe imposante qui les captura sans coup férir. Une seconde, forte de 1 200 hommes, franchit la frontière à pied le 25 mars. Elle était attendue au hameau de Risquons-Tout, près de Mouscron, par une foule de baïonnettes avec du canon et n'avait aucune chance de s'ouvrir un passage. Une douzaine de morts restèrent sur le terrain et la nasse se referma sur une centaine de rescapés. L'improvisation de l'équipée et son échec lamentable ne doivent pas faire oublier que le régime belge avait tremblé sur ses bases. Les régions wallonnes, où grandissait l'industrie, s'agitaient sous les couleurs de la patrie perdue en 1814 et au chant de la Marseillaise. La répression, méthodique et efficace, fut à la mesure de la grande peur des dominants, mais assez sage pour ne pas exciter la fureur des masses. Une vingtaine de conjurés, condamnés à morts et graciés avec Mellinet, souffrirent longtemps dans un emprisonnement rigoureux.

Disons-le sans fard, le défaite eut à long terme des conséquences désastreuses pour la Wallonie. Sa bourgeoisie se détourna de la France qu'elle avait majoritairement regrettée de 1815 à 1848 et elle prit en horreur les revendications des masses populaires. Comme celle de l'Hexagone, elle se disposa mentalement aux grandes luttes sociales qui allaient marquer la seconde moitié du siècle.

1848 allait briser pour longtemps un consensus de progrès qui transcendait les classes de la société. Les valeurs nationales et républicaines de la France le ressuscitèrent vaille que vaille au siècle suivant. La Wallonie, elle, n'avait ni nation ni république. Elle conquiert pour toutes les populations belges les droits sociaux et politiques qui fondent notre modernité, mais, dès 1912, Jules Destrée, son grand éveilleur qui était aussi un grand socialiste, s'effrayait de pressentir que la Flandre retournerait contre elle les bulletins de votes de sa majorité numérique et sa haine de l'héritage de 1789.

Sur le décor hâtivement planté de l'arrière-plan historique de notre réunion, je voudrais aussi que passe l'ombre d'un Wallon important de cette révolution-là. J'ai parlé de Philippe Buchez, premier président de l'Assemblée nationale de 1848. Il était né à Matagne, dans la province de Namur. Son destin se sépara de celui de la Wallonie alors qu'il achevait ses études universitaires à Paris, à la fin de l'Empire. Il fit le coup de feu contre les Russes pendant le siège de 1814. La défaite l'indigna. La Restauration le révolta. Avec quelques compagnons hardis, il donna une forme française à la Charbonnerie qui, ramifiée dans toute l'Europe, minait l'ordre établi. L'issue de la révolution de 1830 le déçut comme bien d'autres. Il continua sa lutte contre l'ordre monarchique et les privilèges abusifs des puissants. L'histoire des idées le désigne comme un des grands précurseurs de la démocratie chrétienne, ce qui lui valut d'ailleurs bien des fulminations dans l'Église myope et réactionnaire de Grégoire XVI et de Pie IX. En 1848, il fut au premier rang des hommes d'action, mais il fut aussi le plus grand des hommes de conciliation. Paris lui dut l'économie de bien des journées sanglantes. Lorsqu'il quitta sa présidence, l'ordre républicain étant affermi, on aurait pu espérer que celui-ci serait préservé des convulsions qui amorcèrent son dépérissement en juin et pendant lesquelles il eut encore à cœur de soigner les blessés.

Vous voyez donc, Mesdames et Messieurs, la Révolution de 1848 fut aussi wallonne, d'abord parce qu'elle était française. Nos orateurs vont vous livrer les réflexions pour notre temps que leur a inspirées ce moment fort de l'histoire du monde.

Permettez-moi d'apporter la contribution de Wallonie Libre à ce débat. Et d'abord, ceci : les historiens n'ont pas tort de relever l'échec des révolutionnaires de 1848 et je viens de vous dire combien il fut lourd de suites néfastes pour la Wallonie. Mais à contempler leur œuvre encore dans la longue durée, on y trouve des réussites fondamentales. Je passe vite sur l'abolition de l'esclavage : la Convention nationale leur ravit l'immense mérite de l'avoir décrétée pour la première fois en 1794 et l'Angleterre les précéda en 1837. Mais enfin, était-ce si peu de chose que de replacer la France dans la voie libératrice qu'elle ouvrit à l'humanité en 1789?

La Convention encore avait voté une constitution porteuse du suffrage universel, mais qui ne fut jamais appliquée. C'est 1848 qui inscrit la réforme dans la pérennité et confère à la France la gloire d'avoir devancé là-dessus toutes les démocraties de la terre. C'est immense et combien se justifie l'enthousiasme de Michelet dans *Le Peuple*, où il expose que la France n'est pas une nation comme une autre puisque ses valeurs fondamentales, celles dont se réclame la République aujourd'hui, sont constitutives d'exemples à suivre pour le bonheur et la dignité de tous les hommes. Prenons soin qu'elle reste une nation parce que, si elle n'était plus qu'une expression géographique comme la Belgique, il manquerait à l'humanité un souffle essentiel à la lutte contre ce qui abaisse ou broie notre espèce. Et quand nous montons la garde autour du suffrage universel, veillons à ce qu'il reste vraiment la loi qui s'impose à n'importe quelle classe politique par-dessus les prétendues fatalités économiques dont on affuble aujourd'hui la soumission graduelle de la volonté des citoyens à un ordre financier, à la fois dévastateur et fragile, voulu par les milieux anglo-saxons d'influence, mais qui propage misère et stress dans les pays anglo-saxons eux-mêmes.

On a beaucoup reproché à la IIe République la débâcle des ateliers nationaux qui devaient éponger le chômage et prévenir une explosion sociale. La vérité est qu'ils furent débordés par leur succès même et que l'argent manqua pour payer tous les volontaires qui préféraient la dignité du travail à la charité publique. Elle est aussi que l'époque manquait des techniques d'administration et de gestion sociale que nous avons aujourd'hui. Mais en cette fin du XXe siècle, est-on si loin de l'idée de base dans les efforts que font plusieurs gouvernements du continent pour réinsérer les chômeurs dans le circuit de l'emploi ou leur donner une formation professionnelle?

Dans la visée patriotique qui nous rassemble aujourd'hui, je voudrais m'élever sur ces bases à un point de vue plus large et plus pénétrant sur nos affaires d'aujourd'hui. Les hommes de 1848 respectaient la propriété honnêtement acquise et la liberté d'entreprendre. Mais ils eurent aussi la perception exacte que la propriété et la liberté sont en péril dans une société qui n'assure pas sa cohésion par un effort constant de protection des plus démunis et d'amélioration de leur sort. Nous

touchons là à cette "exception française" qui résiste obstinément au laisser-faire-laisser-passer que le modèle anglo-saxon et ses relais d'influence essaient d'imposer à la planète entière.

Il faut la consolider, car en s'insérant dans ce monde, la France perdrait son influence mondiale et l'on voit déjà combien notre langue régresse dans l'usage international vampirisé par la pensée unique. C'est au contraire en professant que tout ne peut être "marchandisé", qu'il y a un intérêt général différent de la simple addition des intérêts privés, que les réalités actuelles sont trop complexes pour s'accommoder des slogans simples et que l'exclusion sociale n'est pas un décret de la Providence, mais un miroir tendu aux erreurs des gouvernements, que la nation française restera un phare sur lequel les peuples régleront leur route. Et en disant cela, elle ne sera pas dans la posture du renard de la fable qui affectait de dédaigner les raisins qu'il ne pouvait atteindre. Elle est la quatrième puissance économique et commerciale du monde, sa troisième puissance militaire, elle habite un des pays où la qualité de l'existence est universellement enviée. Où est l'archaïsme de l'exception française? On voit mieux, en revanche combien pourrait pâlir vite la soi-disant modernité du modèle anglo-saxon, à contempler les affaissements qui se succèdent depuis quelques mois en Asie et en Amérique latine. Puissent nos dirigeants en tirer des leçons à l'heure où le traité de Maastricht, mal pensé, mal ficelé, met en place un pouvoir de banquiers qui donnera de la tablature au pouvoir politique issu du suffrage universel.

Avançons encore un peu pour conclure. La fracture sociale est moins large en 1998 qu'en 1848.

C'est un facteur de cohésion nationale là où il y a une nation. Or, les politologues et les économistes ont redécouvert après une éclipse de quelques décennies, qu'une nation est un cadre irremplaçable pour la sociabilité et le progrès des hommes. Dans un monde français, le Québec l'illustre à merveille. En Belgique, je n'hésite pas à le dire, la Flandre aussi et il ne faut pas chercher ailleurs que dans sa forte conscience nationale le secret des victoires sur des Wallons longtemps déboussolés par un État artificiel, mais qui commencent enfin à redécouvrir ce qui les unit. Dira-t-on que le fait national engendre les guerres? Mais il eut des internationalismes aussi violents que les plus mauvais nationalismes, la tyrannie soviétique l'a bien montré en Europe. Et croit-on que si d'autres collectivités, supra ou infranationales prenaient la place des nations, elles seraient par nature plus rétives à prendre les armes? L'étude des conflits de ce siècle, en vérité, en impute davantage à des idéologies sommaires et à des tyrannies démentes qu'aux purs antagonismes nationaux. Au contraire, un patriotisme ardent mais raisonnable n'a jamais interdit de rechercher dans la coopération internationale la poursuite d'intérêts communs. C'est dans cette voie que les peuples français doivent concourir à la construction européenne et non dans les sables mouvants de l'obsession monétariste.

Le général de Gaulle, qui fut la référence morale de la Wallonie Libre clandestine pendant la guerre, avait compris quels échos trouvait dans le monde la voix de la France lorsqu'elle parlait comme nation aux nations. A présent qu'un économisme dogmatique, pulvérisateur d'identités et terriblement myope devant le long terme, commence à susciter d'immenses contestations, en attendant, je le crains, de grandes conflagrations, nous, les peuples de civilisation française, devons reparler aux autres, en français, des vertus de la souveraineté nationale, sans laquelle ne saurait naître la vraie citoyenneté, qui elle-même ne procède jamais de la détresse matérielle.

C'est un peu ce que disait Lamartine en 1848 dans son splendide discours sur le drapeau tricolore. C'est en tout cas une vérité dont doivent se pénétrer les Wallons qui ont payé cher pour apprendre que la sujétion à une volonté étrangère et hostile amène invariablement le déclin et encourage indéfiniment l'agression.

Jacques ROGISSART

"Les hommes de 1848 étaient profondément honnêtes, pleins d'illusions, animés d'un généreux enthousiasme, poussés par un élan de fraternité sincère, respectueux de toutes les libertés, de toutes les croyances. Ils pensaient que l'humanité entrait de plain-pied dans une ère définitive de bonheur. Et leurs illusions qui, comme leurs discours, ont quelque chose de romantique, démontrent assez leur bonne foi, mais leur inexpérience".

*Maxime Petit,
Histoire de France illustrée, tome second,
Paris, Larousse, s.d., p. 383.*

On trouvera ci-après le résumé des interventions des autres orateurs du colloque :

Philippe de Saint Robert, écrivain, ancien attaché culturel à l'Ambassade de France à Bruxelles, ancien président du Conseil supérieur de la Langue française et actuellement membre du Haut-Conseil de la Francophonie, met d'emblée en exergue son intérêt de longue date pour le problème belge.

1848 a été, selon certains, le printemps des peuples, il est à espérer que l'Europe n'en sera pas le crépuscule. En effet, l'Europe, qui se fait sous nos yeux à coup de traités tels celui de Maastricht ou celui d'Amsterdam, dépossède surtout les États de leurs prérogatives. Loin de libérer, elle provoque une incompréhension et même un sentiment de rejet qui se développe au détriment d'une démocratie authentique.

Quant à l'État belge, agité chaque jour par des conflits communautaires et ainsi de plus en plus menacé dans son existence propre, il tend à se réfugier dans le giron de la matrone européenne, dispensatrice d'une vision anglo-saxonne purement économique. Cette "idéologie d'importation", ultralibérale et combattue à la fois par la droite et par la gauche, favorise la résignation des citoyens, elle encourage "la passion du vide politique" et ainsi ouvre des "blessures de mémoire".

Il faut donc d'urgence, insiste Philippe de Saint Robert, réhabiliter l'histoire et construire une politique citoyenne. Dans ce but, la France doit affirmer clairement sa volonté de rester une nation qui saura renforcer la Francophonie avec le concours des Wallons enfin convaincus de leur vraie appartenance.

Françoise Dal, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, tient tout d'abord à saluer les participants au nom du Mouvement des Citoyens de Jean-Pierre Chevènement, actuellement ministre de l'Intérieur de la République. Elle se déclare entièrement d'accord avec Philippe de Saint Robert : la France doit rester une Nation! C'est pourquoi le Mouvement des Citoyens combat pour renforcer la République et ses valeurs. Il veut certes une Europe forte mais surtout respectueuse des nations.

Consciente des valeurs communes aux Wallons et aux Français, Françoise Dal forme le vœu que la Région du Nord-Pas-de-Calais cherche à mieux connaître sa voisine, la Wallonie, et souhaite que des contacts puissent s'établir rapidement, notamment en organisant des groupes de réflexion.

Dernier intervenant de la matinée, **Willy Burgeon**, député et ancien président du Parlement wallon, rappelle l'importance de la Révolution de 1848 notamment en Wallonie. Si elle fut un échec dans l'immédiat, elle a été aussi un puissant levain pour le progrès des idées sociales.

Quant au présent, l'orateur ne cache pas son intime conviction : un rapprochement wallon avec la France est nécessaire, d'autant que l'État belge, obnubilé par sa vision centralisatrice et proflamande, a toujours tout fait pour qu'il y ait coupure, discontinuité profonde avec la France. Cette politique s'est très souvent vérifiée à propos des voies de communication (1).

L'année 1999, assure Willy Burgeon, sera pour la Belgique l'année de tous les dangers, mais, pour lui, elle sera celle de "tous les espoirs". Quand et comment se produira la fin de l'État belge? Personne ne peut encore le dire. Une certitude toutefois : cet État n'a plus aucun avenir! Non seulement le PS wallon commence à l'admettre, mais encore songe à un rapprochement avec la République française.

A ce niveau, on ne peut cependant éluder cette question : voudra-t-on ce rapprochement de part et d'autre? Willy Burgeon estime que la réponse sera positive, aidée en cela par une langue et une culture communes, par un héritage économique et industriel commun avec le Nord-Pas-de-Calais et surtout parce que, comme les Français qui tiennent aux valeurs républicaines, les Wallons forment un peuple tolérant et épris de justice sociale. De ce point de vue, il faudra continuer à soutenir Bruxelles, ce qui en même temps renforcera le rayonnement de la Francophonie.

Mais, diront les sceptiques, les Wallons ne sont pas en majorité "rattachistes". Étaient-ils fédéralistes après la guerre (2)? Non, ils le sont devenus peu à peu par raison et maintenant, ils sont de plus en plus nombreux à admettre un approfondissement des réformes de l'État (3).

Pour conclure, Willy Burgeon constate que l'idée du rattachement fait son chemin dans la classe politique. C'est un progrès important, mais il faudra combattre encore beaucoup pour emporter la conviction.

(1) C'est la raison pour laquelle le Mouvement wallon dut lutter si longtemps pour obtenir la réalisation, très contestée par l'establishment économique belge, de l'autoroute de Wallonie.

(2) Ndlr : rappelons toutefois qu'en 1945, Wallonie Libre comptait plus de 50 000 membres et qu'en 1947, la majorité des députés wallons approuvèrent le projet de fédéralisme élaboré par le Congrès national wallon.

(3) Depuis lors, un sondage réalisé à la demande de *La Libre Belgique* (publié le 14 avril 1998), révèle que 73 % des Wallons, 72 % des Bruxellois francophones et 74 % des Flamands estiment que "des réformes institutionnelles doivent être une priorité pour le gouvernement après les prochaines élections".

Le colloque s'est poursuivi l'après-midi et a vu l'intervention successivement de : **Jean Guy**, ex-rédacteur en chef du journal *Le Peuple*, fondé en 1885 par des émigrés français et défunt depuis peu (1), rappelle sa constante fidélité aux valeurs républicaines, Liberté, Égalité, Fraternité, valeurs en péril qu'il faudra restaurer par un réveil citoyen afin de construire une Europe vraiment sociale.

José Fontaine, éditeur responsable de *Toudi / République* montre que - n'en déplaise aux conservateurs de tout poil -, rien n'est immuable. Ainsi, depuis un siècle, l'Europe a vu apparaître huit États indépendants et cinq autres à forte autonomie tels le Pays Basque ou la Catalogne; de son côté, la Flandre a déjà conscience d'être un État-nation alors que la Wallonie en est toujours à rechercher son identité. Chose à souligner, l'apparition de ces nations, qui regroupent plus de 47 millions d'habitants, a plutôt fait progresser la démocratie parce qu'elle est, par essence, le cadre privilégié d'une vraie citoyenneté.

Jacques Legendre, ancien ministre de la République, ex-maire de Cambrai et sénateur, est engagé dans le combat francophone depuis longtemps. Il est actuellement le secrétaire général des Parlementaires de langue française. Il a rappelé notre passé commun et la nécessité pour le monde politique français de s'intéresser à un pays voisin en constante évolution, mais les Wallons doivent faire connaître leurs aspirations et exprimer clairement leur préférence.

Pour lui aussi, la Flandre est déjà un État-nation tandis que Bruxelles et la Wallonie se cherchent encore un destin. En attendant, un rapprochement avec la France, pays également régionalisé, est très souhaitable : même langue, même culture et bientôt même monnaie. Des synergies sont donc possibles dans l'immédiat, mais, pour cela, il est impérieux que la France demeure une nation forte et ne cesse de travailler au renforcement de la Francophonie.

Marc Osouf, délégué général du PS français, a d'abord montré que son parti avait tenu à condamner l'impudente "sortie" du sénateur Michel Charasse (2). Ce dernier avait repoussé les Wallons sans connaître la vraie situation politique et culturelle de la Belgique. Marc Osouf souligne, à cet égard, que le PS français a des contacts suivis avec le PS wallon ainsi d'ailleurs qu'avec le SP.

Il a ensuite précisé que, pour les socialistes français, la priorité, sur le plan européen, est la mise sur pied d'une Europe sociale. Les Français restent très attachés à la nation et se méfient à juste raison d'un mondialisme vague qui ne propage qu'un individualisme exacerbé et destructeur des idées démocratiques.

Daniel LANIER

(1) En fait intégré avec la Wallonie dans un nouveau quotidien, *Le Matin*.

(2) Voir *Le Soir* du 4 octobre 1996 dans lequel figure une interview du personnage: M. Charasse y disait notamment que "l'intérêt de tous est de conserver la Belgique telle qu'elle est". Il ajoutait que la France n'avait pas pour vocation de s'occuper des "pauvres de Wallonie". *Wallonie-France* avait répondu de bonne encre dans son N° 14 / novembre-décembre 1996.

1848 dans le Sud-Luxembourg

Dans son n° 10, daté de germinal / mars 1998, la revue *Toudi* (1) a publié un excellent article de Daniel Olivier à propos d'un épisode belge de la Révolution de 1848. On savait déjà qu'en février et en mars, des manifestations à caractère nettement républicain se déroulent à Bruxelles, à Gand, où le prolétariat est nombreux, et dans le Borinage. Mais c'est dans le Sud-Luxembourg que les événements prendront le plus d'ampleur. Pour cette région, 1815 a été une catastrophe économique; en effet, tous les échanges sont brusquement coupés par la nouvelle frontière et il n'existe pas encore de débouchés vers le reste de la Belgique. En conséquence, la misère va se répandre rapidement et perdurer après 1830. Dès l'annonce de la fuite du roi Louis-Philippe à la fin du mois de février, l'agitation se développe d'Arlon à Virton, des rassemblements s'organisent aux cris de "Vive la République". À Arlon, les cabarets retentissent de chants républicains en patois germanique, puis, en mars, des rixes éclatent avec la Garde urbaine qui arrêtera plus d'une centaine de "séditieux".

Le lundi 20 mars, le maire de Virton fait savoir que sa ville est soulevée et que le drapeau rouge flotte sur la tour de l'église. La veille, les émeutiers ont même osé proclamer la République. Hélas! celle-ci sera éphémère, car les troupes belges arrivées en force étoufferont le mouvement. Si la répression contre les protagonistes de Risquons-Tout sera sans pitié, il faut reconnaître, en revanche, que les poursuites dirigées contre les républicains du Sud-Luxembourg n'aboutiront qu'à des non-lieux.

Merci à Daniel Olivier de nous avoir relaté cet événement absolument méconnu pour cause... d'occultation officielle. Parler de République aux enfants, vous n'y pensez pas, ma chère!

(1) Éd. resp. José Fontaine, rue du Bois de l'Écluse, 4, B 7830 Graty (abonnement pour 10 n° : 1000 FB; prix au n° 150 FB)

Réveillez-vous, Picards et Wallons!**RISQUONS TOUT**

*Risquons tout, camarades,
 Camarades! Risquons tout!
 Au combat, plus qu'à la parade,
 Camarades, l'on peut compter sur vous.
 Que tu sois Picard, que tu sois Wallon
 De Lille ou de Mouscron,
 De Comines ou de Warneton,
 De Roubaix ou de Tournai,
 De Tourcoing ou d'Halluin,
 Citoyen du Pays tisserand,
 Citoyen du Pays "gayant",
 De Gravelines à Houplines,
 De Douchy-les-Mines à Bouvines,
 Que tu sois Wallon, que tu sois Picard.
 Au Pays du Petit Quinquin,
 Enfant des corons, enfant des courées,
 De l'Homme les droits sont sacrés,
 Grâce aux Chtis qui savent ouvrir,
 Au Pays du Petit Quinquin ,
 Frère de Gavroche, aussi bien né,
 La destinée de vérité est tissée :
 Bleu de Liberté, Blanc d'Éternité,
 Et Rouge Sang de Volonté,
 Au Pays du Petit Quinquin,
 La vérité ne se laisse pas amicloter.**

*Le Petit Quinquin s'envole à Lesquin
 Et Croque-Soleil sème ses merveilles.
 Notre Pays, ce n'est pas qu'un pays,
 C'est la Liberté durement gagnée
 Notre Pays n'est pas géographie,
 Notre Pays n'est pas géométrie,
 Hexagonale poursuite, électorale fuite,
 Notre Pays, c'est une Histoire,
 Une mémoire qui désire un grand Espoir.
 Risquons Tout, Camarades,
 Camarades! Risquons Tout!
 Mercenaires, vous pouvez tirer,
 Sbires stipendiés aux bottes cirées,
 On ne tue pas la Vérité.
 Mercenaires à la botte de la royauté,
 On ne tue pas la Liberté,
 Lamartine l'a proclamé,
 L'Eau vive ne se peut enchaîner.
 Risquons Tout, Camarades,
 Camarades! Risquons Tout!
 On ne tue pas l'Éternité,
 Nos beffrois ne cesseront pas de sonner
 Notre Liberté et notre Unité,
 Français : Wallons et Picards
 À tout jamais retrouvés*

Lille, le 28 mars 1998
 Guy VAYSSIER

Ad libitum ...

Le poète a toujours raison
 Qui voit plus loin que l'horizon
 La France est l'avenir de l'Homme.

* Amicloter : mot du picard septentrional signifiant d'orloter

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Comment fonctionnent les Instances de la Francophonie?

Chaque année, siège la **Conférence ministérielle de la Francophonie** (CMF en abrégé) qui réunit les ministres représentant les gouvernements des États adhérents. Cette Conférence vient de tenir sa onzième session, entre le septième Sommet de Hanoï (1997) et celui de Moncton à venir (1999). Son rôle est d'assurer à la fois le suivi annuel et la préparation des Sommets, selon les objectifs fixés et tout en s'adaptant aux bouleversements politiques, économiques, technologiques et culturels du XXI^e siècle. Il s'agit d'une action concertée et commune des 52 ministres francophones impliqués, chacun recherchant les meilleures modalités d'application nationales des décisions prises. Cette Conférence est toujours présidée par le pays hôte du Sommet, l'année qui le précède et l'année qui le suit. En l'espèce, c'est donc SEM Nguyen Manh Cam, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Vietnam, qui assure cette présidence jusqu'à la fin de cette année. La douzième session se tiendra en décembre 1998 à Bucarest (Roumanie).

Le **Conseil permanent de la Francophonie** (CPF), présidé par son Secrétaire général Boutros Boutros Ghali, véritable mandataire politique de la communauté francophone, se compose des représentants personnels accrédités par les Chefs d'État ou de gouvernement des 49 membres effectifs du Sommet bisannuel. Trois pays observateurs (Pologne, Macédoine, Albanie) n'y siègent pas, mais reçoivent tous les documents de travail afin de rendre efficace leur participation au Sommet. La récente réunion du CPF s'est consacrée à la mise en place de son nouveau Secrétaire général, qui a proclamé sa volonté de mieux faire connaître la Francophonie, tant au dedans qu'au dehors, où ce concept reste diffus.

L'**Agence de la Francophonie**, dont le Liégeois Roger Dehaybe est le nouvel administrateur général, assume l'action continue et quotidienne de la communauté multilatérale francophone. L'Agence postule une Francophonie plus moderne, mieux coordonnée, plus efficace et plus visible. Elle débattira cet été du rapport portant sur les structures et les méthodes nouvelles.

Il n'est pas superflu de préciser que l'Agence emploie 200 personnes, dont 120 travaillent au siège à Paris. L'École internationale de la Francophonie à Bordeaux en compte 46. Les 34 autres se répartissent entre le Québec, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale, le Togo, le Gabon, Genève, Bruxelles et New-York.

Là encore, il faut agir avec de trop petits moyens... La tâche est immense, mais à la mesure de la volonté de ceux qui l'affrontent.

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

BRÈVE

ONG DU NORD = ONG DU SUD ?



Début avril, on apprenait que le secrétaire d'État à la Coopération et au Développement, le Flamand Réginald Moreels venait de repartir, entre les ONG, les (maigres) crédits que *Moeder België* veut bien leur accorder.

La fédération des ONG francophones s'est étonnée de voir le *Heer Moreels* appliquer une clé de répartition qu'elle qualifie de "curieuse". Ainsi, les ONG flamandes, surtout les catholiques, sont abondamment sucrées avec 52 %; 32 % vont aux organisations dites bilingues (donc flamandes aussi en grande partie) et 16 % reviennent aux francophones!

Mais de quoi se plaignent nos braves coopérants de langue française ? Seraient-ils devenus gourmands? Car enfin, n'obtiennent-ils pas environ les deux sixièmes du gâteau alors que leurs pauvres collègues du Nord doivent se contenter du reste? C'est ce qu'en arithmétique belge, on appelle une égalité.

LA RELATION À LA FRANCE

Ce qui suit est essentiellement un document de travail dont le but est de placer cette relation au coeur de la réflexion politique.

Constat : ce sujet est constamment esquivé depuis la fin de la guerre. Il est à traiter dans un contexte historique et dans un cadre géographique élargi vu la mise en place de l'Union européenne.

Identité du groupe : Les Wallons de toute opinion devraient rester en liaison avec les Bruxellois, mais sans faire référence à la Communauté française en tant qu'institution.

Postulat : Les Wallons et les Bruxellois n'ayant pas, au sein de l'État belge, d'identité nationale, il doit être admis qu'une réflexion approfondie sur la relation à la France ne peut être menée sans que les interlocuteurs ne prennent position sur le sujet.

Sujets à débattre

Rapports franco-wallons sur trois générations

La ferveur populaire de l'avant-guerre a disparu : conséquence de la défaite de 1940. Baromètre : le pèlerinage de Waterloo. En revanche, le thème imprègne de plus en plus les esprits. L'intelligence à la rescousse du coeur sous la pression des événements.

Les conditions d'un dialogue sont réunies: acquis du fédéralisme, mais la partie reste à livrer. Les blocages mentaux subsistent.

Effet de l'annonce du fédéralisme et de son application

Le fédéralisme, prôné par le Congrès de Liège de 1945, a été énergiquement combattu, sans succès pendant plus de 20 ans, par les tenants de structures centralisées (la Belgique s'est faite sur le modèle d'une France jacobine) parce que le terme était inadéquat s'agissant de décentralisation-dissociation. Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, le particularisme belge d'expression française a trouvé des positions de repli d'inspiration très matérialiste (lecture de la presse édifiante à cet égard).

Malaise wallo-bruxellois

La géopolitique a ses lois. Bruxelles ne fait plus la pluie et le beau temps, mais continue à forger l'opinion du Sud en raison de son rôle historique et de la concentration des moyens qui s'en est suivie à cet endroit. Il n'existe pas, pas encore, de catalyseur qui puisse amenuiser les différences de vue face à un partenaire flamand pressant et puissant.

Relations franco-belges sur trois générations

Les distances avec la France ont été prises au lendemain du premier conflit mondial et confirmées par la suite. Le Benelux, l'opposition au Général de Gaulle au plan international, la querelle des sièges des Institutions européennes, jusqu'aux démêlés sur l'orthographe, attestent d'une volonté de s'affirmer qui n'est pas le seul fait de la Flandre. Aujourd'hui, la politique étrangère de la Belgique est aux mains des Flamands. Que faire à l'avenir? L'affaire devrait être au menu de la prochaine révision de la Loi fondamentale d'autant que le fédéralisme est à bout de souffle.

Une frontière politique imperméable

L'Union européenne entraîne une intensification des initiatives communes aux régions frontalières. Tout bouge aux frontières françaises sauf à celle du Nord. La parenté des populations serait-elle, contre tout bon sens, un frein au rapprochement? La timidité des pouvoirs wallons est blâmable. Sont-ils ankylosés par leur particularisme au point de redouter la France?

Les Wallons victimes de la Belgique?

Pour une population sevrée de son passé et peu sûre de son avenir, un audit sur son passé belge est indiqué. Globalement, le bilan est négatif. L'industrie lourde wallonne a fait la prospérité du pays, mais son déclin ne lui a pas valu en retour la sollicitude de l'État central et du Nord. L'infrastructure routière, ferroviaire et, surtout, maritime du Nord a été modernisée, celle du Sud, avec du retard et incomplètement. Le désenclavement de la Wallonie aurait dû être activé, il ne l'a pas été. Ne pas faire l'impasse sur la centralisation excessive à Bruxelles et les carences des Wallons eux-mêmes.

Une personnalité floue

Les Wallons n'ont jamais pu mettre la main sur leur(s) passé(s). Ils se sont laissé imposer un passé bourguignon, préfiguration d'un État belge, géré d'abord en français, mais faisant la part belle à la Flandre. La Communauté française, dernier avatar de l'État central d'hier, aurait plutôt tendance à cliquer la situation par esprit "défensif". Quant à la Wallonie, entité politique régionale, elle aurait tout intérêt à ne pas limiter ses investigations au passé, somme toute récent, du Mouvement wallon. Si l'on veut saisir l'individu wallon, il y a lieu de remonter à la fin du Moyen Âge et à l'Ancien Régime.

Quelle nation pour les Wallons?

S'il est deux sujets qui ont été mis à l'écart depuis un demi-siècle, ce sont bien ceux de l'appartenance nationale des Wallons et de la relation à la France. Le premier en raison de l'apparition d'un régime fédéral qui se contentait de connaître des Flamands et des francophones, distinction qui paraissait un temps suffire à une Wallonie un peu falote. La mise en place d'institutions propres aux trois régions, l'autoproclamation par la Flandre de son caractère national obligent à sortir de l'équivoque.

Ne pas atteler la charrue avant les boeufs. Préparer une opinion routinière à un débat - le premier depuis la création de l'État belge - sur l'identité nationale. Dénoncer toute simplification qui consisterait à accoler l'étiquette de nation sur un simili-État frais émoulu sans prise en compte préalable de tous les facteurs clés. Faire comprendre que l'enjeu ne peut être subordonné à des intérêts partisans, quels qu'ils soient. Thème obligatoire pour la prochaine campagne électorale.

Une distinction élémentaire

Dans la pratique, la nationalité est souvent confondue avec la citoyenneté, en France notamment. Pour les Wallons, qui font irruption dans la vie internationale à un pas de charge dicté par les événements, c'est une erreur à ne pas commettre. La relation, fondamentale, à la France pourrait être étouffée si, d'entrée de jeu, le processus d'identification des Wallons se heurtait à des *a priori* d'ordre politique.

L'accent devrait être mis sur tous les facteurs d'osmose - linguistiques, culturels, géographiques, économiques, historiques, européens - entre Français et Wallons, la relation, dans une formulation appelée désormais à devenir institutionnelle, s'établissant au terme du processus évoqué ci-dessus. Ébauche d'un canevas de retrouvailles, sans ruptures, entre membres d'une famille, que l'Histoire autorise, après les avoir interdites pendant des siècles. Initiative citoyenne, la cellule mixte de géopolitique, proposée aux parlementaires de langue française, peut aider, sur le terrain, aux convergences souhaitées.

Le cas de Bruxelles

La problématique de la région centrale va-t-elle freiner ou accélérer le mouvement en direction de la France? La solidarité nécessaire entre Wallons et Bruxellois peut mener au renforcement tous azimuts d'un particularisme belge, sous le couvert de la Communauté française; elle peut tout aussi bien viser à la mise en place d'un système confédéral où les relations extérieures seraient gérées paritairement.

Une certitude : la relation à la France tournerait court si les plus radicaux s'évertuaient à impliquer la France dans nos querelles linguistiques. Personne, tant au Nord qu'au Sud, n'aurait à gagner à voir la capitale de l'Union devenir la réplique occidentale, même atténuée, de Sarajevo. Une voie à explorer pourrait être celle d'une garantie franco-néerlandaise des droits des minorités linguistiques autochtones dans la zone centrale (19 + 6 communes). L'hypothèse probable étant celle d'une dissociation croissante des composantes linguistiques de la Belgique, un statut de ville libre à caractère européen est envisageable pour Bruxelles, dont la population devient de plus en plus cosmopolite. Ville libre, donc autogérée.

Quelle Communauté française à l'avenir?

Les faits sont les faits : le fédéralisme dissociatif, cet étrange produit dont la Belgique semble avoir l'exclusivité, mène tout droit au confédéralisme ou au séparatisme. Dans l'un ou l'autre cas, la solidarité entre francophones est de rigueur. Le danger est toutefois que la Communauté française ne reste figée dans sa forme actuelle inspirée par un modèle belge périmé. On s'en apercevra à l'occasion de la campagne électorale de 1999 où, au nom des valeurs belges d'expression française, on tentera de gommer les différences non seulement entre Wallons et Bruxellois, mais entre la Wallonie et Bruxelles.

Faute de réflexion géopolitique, la Belgique a toujours été considérée comme une entité. Les Flamands en tireront le maximum, secondés en cela par un *establishment* francophone qui veut s'y accrocher.

Aux Wallons de faire comprendre que la carapace n'a pas de valeur en soi et qu'elle la tient de ce qu'elle recouvre. Ils ont à se prononcer de toute urgence sur leur appartenance nationale. Si on ne confond pas sciemment citoyenneté et nationalité, celle-ci ne peut être que française, n'en déplaise à quelques militants.

La Wallonie a reçu des attributs de la souveraineté, elle n'a rien d'une nation.

Une nouvelle donne politique pointe à l'horizon. La Communauté française de l'an 2000 doit rompre avec le patron belge des origines et se doter d'une structure fédérale qui fera jouer à plein les parentés linguistique et culturelle tout en laissant s'épanouir la personnalité des deux régions.

Sous l'oeil des puissances

Les chancelleries n'apprécient guère les bouleversements diplomatiques? Très bien. Dès lors que nous, Wallons, revendiquant notre appartenance à la famille française, aurions établi avec la France les convergences qui seraient jugées utiles de part et d'autre, que notre solidarité avec Bruxelles serait indéfectible au sein d'une Communauté française rénovée, que la direction des Affaires étrangères de la Belgique des nations serait strictement paritaire dans un cadre confédéral, qu'est-ce qui pourrait entraver, pour ce qui nous concerne, le développement de l'Union européenne?

Les Bruxellois et la Nation

Ni Flamands, ni Wallons et, d'ici deux générations, pour plus d'un tiers d'origine méditerranéenne, les Bruxellois n'ont-ils pas, pour facteur essentiel d'identité et de cohésion, un attachement au français qu'avivera constamment la pression flamande?

B PLUS, une belge vitamine?

Le Soir des 21 / 22 mars nous apprend la création de *B Plus*, "grain de sable dans la machinerie nationaliste". Ce mouvement regroupe des intellectuels du Nord, de Sud, de l'Est, du Centre et d'autres lieux de la Belgique / *België* et a été lancé à l'initiative notamment du groupe Coudenberg, groupe (à peine) crypto-belgicain.

Son objectif est claironné : pas question d'en revenir à un État unitaire (ouf!), mais de sauvegarder et surtout de muscler la Belgique/*België* fédérale dans une vision "pluraliste et progressiste". Le modèle sera même proposé à l'Europe entière.

"La page du nationalisme belge est tournée, tonne un des penseurs du groupe, pour notre mouvement, il n'existe pas de bon nationalisme". Voilà un jugement qui ne s'embarrasse guère de nuances! L'histoire est ainsi requise de s'arrêter net, de figer leur chère Belgique/*België* en un système fédéral bien boíteux.

Anathème donc sur ces Flamands pointus et ces Wallons, toujours sur la défensive, qui pensent à créer leur propre Nation. Ce sont tous des pêcheurs de lune, des diviseurs, pire, des négateurs. A l'opposé, nul ne peut bien sûr soupçonner nos bons apôtres fédéralistes d'être des nationalistes - même pas belges?

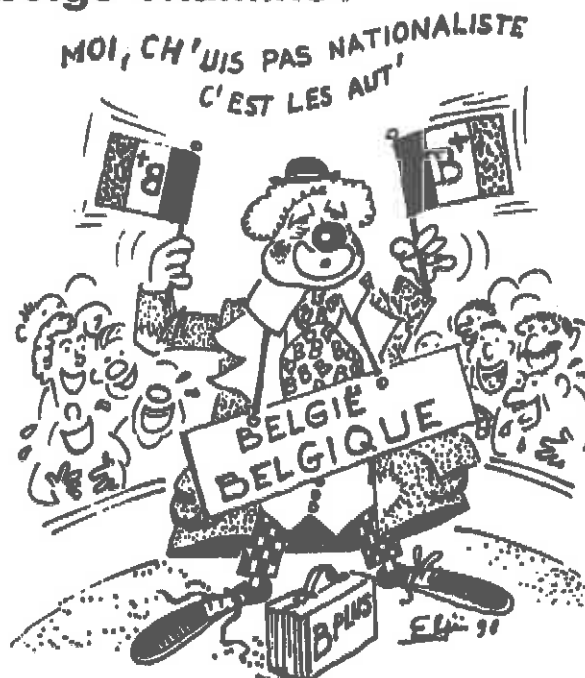
Non, eux, ils sont - comment dire?- simplement des patriotes humanistes qui répondront "du tac au tac à toutes déclarations menaçant l'équilibre fédéral". Rude tâche en perspective qui les verra en permanence sur la brèche pour contrer les incessantes offensives flamandes menaçant le fragile équilibre. Bel exemple de baroud d'honneur!

En outre, *B Plus* mènera une campagne "pour le bilinguisme". Lequel, demanderont les partisans de la liberté du choix des langues ? Allons, ne soyons pas naïfs ! Il est évident qu'il n'y a, aux yeux de ces intellectuels fédéralo-belgicains, qu'un seul pensable : le bilinguisme français-néerlandais. Donc, que demain la plupart des jeunes Wallons n'apprennent pas - ou trop peu - l'anglais, l'allemand (pourtant langue aussi "nationale"), l'espagnol, peu importe! Qu'ils soient les grands perdants du XXI^e siècle, aucune importance puisqu'ils seront restés de bons Belges bilingues / *tweetalige*, calfeutrés dans leur petite patrie fédéralisée à jamais!

Et ça, voyez-vous, bonnes gens de Wallonie et d'ailleurs, ce n'est pas du nationalisme, c'est de la *B* (ête) *Plus* à forte dose.

Avec nos compliments...

D. LANIER



AU QUÉBEC...

À la fin de février, l'Institut Crop a publié les résultats d'un sondage révélant que le Parti Libéral du Québec serait le grand perdant des prochaines élections provinciales. En revanche, le Parti Québécois, connu pour être souverainiste, obtiendrait 52 % des voix tandis que le PLQ retomberait à 38 %.

Rappelons que le référendum du 30 octobre 1995, portant sur la souveraineté du Québec, avait permis aux partisans du "non" de l'emporter d'une très courte tête avec 50,56 %. Or, si le succès du PQ se confirme dans les prochains mois, il est certain qu'à brève échéance, un troisième référendum sera organisé et que cette fois, il y a de fortes chances de voir la Belle Province accéder à l'indépendance, pardon, à la souveraineté! Espérons.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

A la lecture d'événements récents survenus dans ce Royaume, il paraît intéressant de vérifier si cette devise de la République française peut s'appliquer en Belgique, car ces trois mots évoquent autant de valeurs essentielles dans toute démocratie, autant d'idéaux vers lesquels devrait tendre toute société respectueuse des droits de l'homme.

Liberté. Au sens large, ce terme signifie la possibilité d'agir sans contraintes, au sein d'une société organisée, selon sa propre détermination et dans la limite de règles définies.

A ce propos, comment ne pas penser immédiatement aux francophones de la périphérie bruxelloise? Dès le départ, en 1962-1963, le régime des "facilités", - mot équivoque inspiré par les Flamands pour "statut linguistique spécial", expression inscrite dans la Constitution, plus objective et politiquement plus correcte -, objet d'un compromis, comporte déjà bien des limites. En effet, celles-ci s'inscrivent sur le sol, sans tenir le moindre compte du droit des personnes et de leurs aspirations les plus fondamentales. Six communes, - plus quelques autres, de part et d'autre de la frontière linguistique -, proches de la zone bilingue de Bruxelles, peuplées déjà d'une majorité de francophones, se voient englobées dans la région flamande mais bénéficient de "facilités" permettant à leurs habitants qui en exprimeraient une fois pour toutes le choix, d'opter pour la langue française dans leurs rapports avec l'administration.

Quelle faveur extraordinaire, en effet, là où bien d'autres droits les plus élémentaires sont depuis lors refusés à près de 50 000 personnes! Les francophones de la périphérie disposent pour leurs enfants de droits scolaires limités, ne peuvent s'exprimer dans leur langue au sein de leurs assemblées communales, rencontrent nombre de brimades administratives, souffrent de discriminations linguistiques dans l'accès au logement, sont empêchés de capter les émissions de Télé-Bruxelles et de TV5, bientôt de TF1. Les organisateurs d'activités culturelles en français affrontent des menaces physiques, voire des violences, la distribution des publications dans la langue de Voltaire se voit entravée, etc. En outre, les manifestations flamingantes, promenades telles que le *gordel* (à connotation strictement culturelle, bien entendu...), ou vociférations plus musclées de nazillons éruçant en néerlandais, se sont poursuivies sans discontinuer depuis plus de trente ans, contestant ces maigres droits cédés trop généreusement par la Flandre. Mais soit, les politiciens francophones semblent satisfaits de cette protection accordée à la majorité de la population de ces communes, d'expression française, et ce malgré vexations et restrictions progressives, stratégie immuable de nos voisins de Nord. Afin de préserver ce statu quo bancal et méprisant les droits de l'homme, nos élus veulent, en 1988, "bétonner" ces "acquis" médiocres lors d'un deuxième marchandage, au prix trop élevé d'une protection excessive de la minorité flamande de Bruxelles.

Las pour les politiciens thiois, leur souhait de digérer ces quelque cinquante mille habitants, de les absorber dans le *Vaterland*, a fait long feu à leur grand désappointement. C'était en effet faire fi d'un irrésistible sentiment d'autodéfense de la part de cette "minorité" (majoritaire dans ces communes) - qui, toutes sensibilités politiques et philosophiques réunies, fait bloc et, dès lors, gère ces six municipalités -, et, faut-il ajouter, de sa très résistible motivation pour l'apprentissage du néerlandais. Bientôt, ce régime des facilités sera définitivement refusé aux francophones de la périphérie. Les Flamands ne font aucun mystère de cet objectif, vers lequel tend la circulaire Peeters, qui oblige à demander, pour chaque document émanant de l'administration, une copie en français. Nos voisins du Nord prétendent, en effet, que la Constitution prévoit le caractère transitoire de ces facilités. Or, vérification faite, cet adjectif ou tout autre mot comprenant une notion de durée d'application n'apparaissent nulle part dans la Loi fondamentale de ce pays. Et ces articles ne peuvent être modifiés que par une majorité spéciale. Entre le poids de regrets tardifs des Flamands à propos de concessions déraisonnables à leurs yeux et le respect du texte constitutionnel, il devrait exister une marge infranchissable, mais qui semble bien étroite pour certains.

Liberté?

Égalité. Ce mot évoque, en général, le caractère de ce qui est égal et aussi, de manière plus particulière au sein d'un État, les rapports entre individus égaux, définis et réglementés par le législateur.

Attardons-nous à l'examen de la représentation politique de quelques communautés en Belgique. Dans ces domaines, on ne peut pas s'attendre, bien sur, à de strictes équations mathématiques, mais bien au respect de certains équilibres. En ce qui concerne ce pays, la réalité dépasse la fiction. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, pour autant que l'on en dispose, puisque les recensements, depuis plus de trente ans, ne peuvent plus comporter de volet linguistique. On demande à chaque citoyen la contenance de sa chasse d'eau, mais pas la langue qu'il pratique! Matière trop explosive sans doute, mais pour qui? Soit, nous en sommes donc réduits à des estimations...

On peut ainsi être fiers dans ce pays d'assurer à la plus petite communauté d'Europe une représentation au Parlement de Strasbourg, puisque les germanophones disposent d'un élu pour

40 000 habitants. Ce serait là admirable, si ce député ne devait s'asseoir sur un siège réservé auparavant à la Communauté française! En outre, et ceci représente la concession francophone offerte en 1988 afin de "bétonner" les facilités accordées aux habitants de la périphérie, la minorité flamande de la capitale (de 10 à 15 % de la population) bénéficie de près de la moitié des strapontins ministériels à l'exécutif de la Région de Bruxelles (3 sur 8) et d'un tiers des postes de représentation et d'administration au sein de cette même région. A côté de cela, les francophones de la périphérie (65 % des habitants en moyenne, mais plus de 80 % dans certaines communes) ne peuvent s'exprimer dans leur langue lors de leurs conseils municipaux, doivent se battre pour préserver quelques droits chichement jetés autrefois en pâture par la Flandre et niés aujourd'hui. N'oublions pas que dans les Fourons, concernés aussi par l'offensive thioise contre les "facilités", - et nos voisins du Nord voudraient également assimiler les *franstaligen*, le chef de l'opposition flamande (un peu plus de 30 % de l'électorat) siège de droit comme échevin à l'assemblée communale. A Comines et dans les communes de la périphérie, la répartition des échevins se fait aussi à la proportionnelle. Le royaume du père Ubu en matière d'arithmétique politique!

Égalité?

Fraternité. Ce terme traduit les liens existant entre les hommes considérés comme membres d'une même famille, et le sentiment qui en découle.

On connaît la formule "Flamand, Wallon ne sont que des prénoms, Belge est notre nom de famille". Quoi qu'on puisse penser de la vacuité de ce dicton et de façon tout à fait objective, cela aurait pu se vérifier au sein d'un Etat fédéral, à la seule mais impérieuse nécessité d'assurer une indéfectible et scrupuleuse loyauté entre ses composantes, et ce, surtout, dans un fédéralisme à deux bien plus délicat encore, - et inédit. Le problème, c'est qu'au Nord du pays, on ne conçoit pas cette loyauté de la même manière qu'au Sud. Celle-ci, en effet, ne peut en aucun cas jouer contre les intérêts bien compris de la mère Flandre.

Les exemples en sont nombreux, comme la politique résolument flamingante menée dans bon nombre de missions diplomatiques "nationales", qui tend à favoriser, de façon exclusive et partant révoltante, les intérêts culturels et économiques flamands, au détriment, bien sûr, du "partenaire" fédéré. Ce n'est évidemment pas un hasard si le cadre du personnel diplomatique accuse un très net déséquilibre en faveur des néerlandophones. A vrai dire, c'est le cas aussi dans bien d'autres secteurs de la fonction publique dépendant de l'Etat central. Plus récemment, on ne peut s'empêcher de penser à la circulaire flamande prise en surenchère à celle de Peeters, concernant l'emploi des langues avec les C.P.A.S. dans les communes à facilités. Celle-ci touche, en effet, les personnes les plus vulnérables de la société et paraît plus abjecte encore que la première citée.

N'oublions pas les revendications flamandes, déjà anciennes ou toutes fraîches encore. Tout d'abord, ils réitérent leur volonté de fédéraliser la sécurité sociale, afin de ne plus devoir allaiter la Wallonie. C'est faire fi de l'Histoire récente : les fameux transferts tant critiqués se sont produits en sens inverse pendant près de 130 ans et les ressources du sillon industriel wallon ont contribué de manière essentielle à l'industrialisation de la Flandre. Ensuite, ils désirent la scission de la justice, puisque, à les entendre, les Wallons ne veulent pas aller de l'avant dans les réformes en ce domaine. Pourtant, la sensibilité wallonne, opposée à une police fédérale forte et abandonnée aux caciques de la gendarmerie, paraît démocratiquement tout aussi respectable que les objectifs flamands, au vu de certains événements vieux d'un demi-siècle ou d'autres, plus proches et très sensibles pour l'opinion publique, l'affaire Dutroux. Rappelons quand même que les conclusions de la commission d'enquête sur le volet de cette affaire concernant la disparition des deux jeunes Flamandes, blanchissant les autorités judiciaires du Nord du pays, n'a pas vraiment convaincu M. Marchal, le père d'une d'entre elles, qui n'est cependant pas Wallon. Bien plus, les ministres responsables, lors des faits, de la gendarmerie et de la justice, - portefeuilles gérés depuis quelque temps par des Flamands car les francophones en sont bien incapables - sont originaires de Flandre mais n'ont pas été inquiétés. Enfin, on peut se demander ce qu'il resterait d'un Etat fédéral dépouillé de la sécurité sociale et de la justice. Les Flamands en connaissent la réponse : seulement ce dont ils pourraient encore profiter!

Il reste à évoquer un pénible et répugnant souvenir, à propos du génocide rwandais. Tout indique que la responsabilité belge est largement engagée dans cette tragédie. Mais voilà, il fallait dès lors mettre en cause le CVP, son ministre de la Défense nationale d'alors, M. Delcroix, et même, ô sacrilège et crime de lèse-Flandre, notre bien aimé Premier ministre, sa majesté Dehaene elle-même. Impossible, bien sûr. Comment l'épouse d'un des militaires wallons assassinés au Rwanda ne l'a-t-elle pas compris, elle qui osa réclamer la démission de M. Delcroix, toujours sénateur? Ce dernier lui a aussitôt fait remarquer, de manière brutale et ignominieuse, qu'il avait été élu par des Flamands et qu'il n'avait dès lors pas à démissionner sous la pression de quelque francophone... fût-elle veuve grâce à lui. Cela témoigne d'une évolution inquiétante des relations Wallons-Flamands, où le racisme pointe insidieusement sa face immonde.

Fraternité?

Liberté, égalité, fraternité : on le voit, ces trois grands idéaux humanistes ne semblent pas vraiment honorés en Belgique. S'il fallait respecter de tels critères pour intégrer ce pays dans la République française, que ceux que les rattachistes effrayent se rassurent, nous ne sommes pas prêts. Il m'étonnerait toutefois que ces valeurs, niées par les Flamands, ne trouvent quelque écho favorable en Wallonie. Là aussi, le divorce belge paraît profond : une Flandre plutôt nationaliste d'un côté, une Wallonie plutôt humaniste de l'autre, - encore que toute généralisation soit dangereuse.

Bien plus, aveuglés par une définition extrémiste de leur Nation, les Flamands violent les fondements même de la démocratie et les droits de l'homme, alors que la Belgique ne dédaigne pas de distiller ici et là des leçons en matière de représentation des minorités, comme lors des troubles du Kosovo. Or, les francophones des Fournons et des communes à statut linguistique spécial répondent tout à fait au concept de "minorité nationale", précisé par le Conseil de l'Europe et inscrit dans la Constitution belge. Or, celui-ci interdit toute intégration forcée, toute discrimination, accorde à ces minorités le droit de s'exprimer librement, de recevoir ou de communiquer des informations dans leur langue, sans entraves, aussi bien en privé que dans leurs rapports avec l'administration, encourage les pouvoirs publics à prendre des mesures afin de promouvoir leurs cultures aux points de vue social, culturel et économique, et à permettre à leurs représentants d'ouvrir leurs propres écoles ou centres culturels. On comprend dès lors la résistance des politiciens flamands à l'adoption de cette Convention européenne. Qu'en penser, en effet, au moment où la Flandre cherche à supprimer les derniers droits des populations francophones sur son sol? Où se cache la différence avec le Kosovo? La Belgique devrait plutôt prendre exemple en cette matière sur la Constitution et la politique actuelle de l'Espagne plutôt que de se reposer sur une autosatisfaction sans fondement.

Enfin, lorsqu'au sein d'un État, surtout de type fédéral et à deux composantes communautaires, l'une des parties en arrive à interpréter la Loi fondamentale, soit changer les règles du jeu en cours de partie, et à vider progressivement ce même État d'éléments essentiels à sa survie, et ce dans son seul intérêt et pour satisfaire des fantasmes de nature intégriste, on peut, à tout le moins, douter de sa volonté de participer encore à cette communauté d'intérêts.

Faut-il que les francophones plient encore, acceptent qu'une circulaire d'application d'une loi, prise unilatéralement par une des deux composantes de l'État, l'emporte sur la Constitution? Faut-il payer une troisième fois pour obtenir de trop maigres droits consentis à la population de langue française établie dans la périphérie bruxelloise? Pour sauver quoi? Un État boiteux, qui n'est déjà plus un État de droit, dont la direction repose de plus en plus dans les griffes du lion flamand et à son seul avantage? La réponse ne peut être que négative et, dès lors, comment ne pas, aujourd'hui, entrevoir la faillite de la Belgique? Le divorce s'avère inévitable : il ne reste plus qu'à entamer la procédure. Le plus tôt sera le mieux.

Marc SUTTOR
Maître de Conférences en Histoire médiévale
à l'Université d'Artois (Arras, France)
Collaborateur scientifique à l'Université de Liège



UNE MISE AU POINT DE JOSÉ FONTAINE

José Fontaine, professeur, journaliste et éditeur responsable de *Toudi*, tient à rendre à Guy Denis ce qui lui revient. Il nous écrit :

Cher Monsieur André Schreurs,

Pardonnez-moi de vous répliquer à propos de ce que vous avez écrit récemment : ce n'est pas la revue *Toudi* en elle-même - peu "dialectale" sinon par le titre - qui oppose (?) attachement à la France et amour des parlers wallons. C'est seulement Guy Denis qui fait valoir que les Wallons progressistes (et donc attachés aux idées républicaines) se méfièrent longtemps de ce goût pour les parlers locaux, le considérant comme dangereux pour les idées de progrès.

Guy Denis, dans son livre *France, Wallonie, l'impossible mariage?* estime justement que cette opposition peut être dépassée aujourd'hui, ce qu'illustre en particulier votre mouvement par contraste avec des rattachistes de plus stricte observance (...). Sans être primordialement rattachiste, *Toudi* est une des publications wallonnes les plus foncièrement francophiles. Ce n° l'atteste en particulier.

Je vous prie de croire, cher Monsieur André Schreurs, en mes sentiments les meilleurs.

José FONTAINE

De notre ami Jean-Émile HUMBLET, Sénateur e.r. :

LA CONQUETE FLAMANDE DE BRUXELLES

L'escalade en cours depuis plusieurs mois n'étonnera pas les lecteurs de *Wallonie Libre* et de *Wallonie-France*, mais il est bon de voir très clair pour faire comprendre la réalité aux nombreuses autruches wallonnes :

1. L'offensive flamande sur les communes à facilités de la périphérie de Bruxelles et ailleurs à la frontière linguistique.

2. L'offensive des barreaux flamands qui aurait des conséquences multiples, y compris pour les *pro deo* et pour la défense de Francophones vivant dans les communes à facilités.

3. La rupture de l'accord médico-mutualliste, confirmée ce 20 mars, malgré une tentative de rabibochage. De bons experts pensent que c'est le fruit d'une volonté flamande afin de préparer la séparation de la sécurité sociale entre le Nord et le Sud.

4. L'intolérance, en matière de vote aux élections communales pour des citoyens européens, frise "l'assainissement ethnique".

5. En même temps, il y a des opérations de charme vis-à-vis de l'étranger, comme le prouve le document qui a paru dans le bulletin de décembre 1997 de l'Association des fonctionnaires européens indépendants* . Résumons-le :

- Bruxelles est flamand,

- la capitale de l'Europe est en Flandre

- la Flandre souhaite avoir des amis allemands ou autres qui la comprennent.

Pourquoi? En vue du grand soir de l'éclatement de la Belgique, le 11 juillet 2002, où l'on fêtera les 700 ans de la bataille des Eperons d'Or.

A bon entendeur, salut!

* Le document en question est en fait une page de publicité rédigée en bon français et vantant les mérites de *Friends of Flanders 2002 / Vrienden van Vlaanderen*, une asbl organisatrice de manifestations culturelles de qualité et de rencontres économiques de haut niveau.

"La Flandre est le théâtre d'une culture de niveau international. Sans *Friends of Flanders 2002*, nous ne l'aurions peut-être jamais su". Cette déclaration, mise en exergue, est accompagnée de la photo d'un couple souriant : "Herbert et Christina Eichten, Allemands et amis de la Flandre, corps et âme".

Prise de position sans ambiguïté venant d'un haut fonctionnaire de l'Union Européenne, - pourtant tenu à la neutralité! Il ne veut connaître que la Flandre. Quant à la Belgique, *onbekende* puisque le mot n'est jamais mentionné. Une question cependant à M. et Mme Eichten, si entichés de la Flandre : pourront-ils y être des électeurs demain ?

Mais de qui se compose *Friends of Flanders 2002* ? Au départ, "c'était un cercle hétérogène de Flamands et "d'expatriés", qui tous voulaient mieux connaître le pays dans lequel ils étaient venus habiter". Le pays, quel pays? La réponse est évidente : "Bienvenue en Flandre" et nulle part ailleurs !

Tirons la conclusion : la Flandre est forte. Sûre d'elle, elle va son chemin sans dévier d'un pouce pour le plus grand bien de la "culture flamande". Et pendant ce temps-là, en face, que voit-on? une majorité d'autruches ou, comme diraient les *Guignols de l'Info*, des "Neuneus qui neuneutent, neuneutent, neuneutent..." en pleurnichant sur une loyauté fédérale qui l... le camp.

Non mais, quelle dignité!

D.L.

UNE BELLE PROMOTION

Notre ami Philippe DETROZ, membre du Comité directeur de Wallonie-France, vient d'être appelé aux fonctions de premier échevin de la commune d'Esneux-Tilff (près de Liège).

Déjà échevin de l'Instruction publique depuis 1995, il est également en charge des finances communales.

Wallonie-France lui adresse ses plus cordiales félicitations.

TOUS BILINGUES ?

Beaucoup de bons esprits, imprégnés des idées mondialistes très en vogue de nos jours, prêchent pour un bilinguisme généralisé, voire même, selon les plus pointus, pour un multilinguisme. En théorie, l'idée est séduisante : mieux on se comprendra, moins on aura de motifs de dissensions ou de conflits! Mais en pratique, la chose est-elle réalisable?

Wallonie-France a voulu verser au dossier les réflexions de M. Roger PINON, professeur e. r. de l'École normale de Liège et dialectologue réputé. Licencié en philologie germanique, M. PINON a une longue expérience du terrain qui lui permet de demeurer prudent dans un domaine par ailleurs "piégé" en Belgique.

W-F : *Est-il possible de généraliser efficacement l'étude d'une deuxième langue, voire même d'une troisième?*

R.P. : Il est possible de bien apprendre une ou deux langues étrangères. Encore faut-il qu'il existe un milieu favorable, vraiment prégnant.

Cela peut être la famille, milieu à cet égard privilégié. Ainsi, j'ai connu dans un village de l'est de la province de Liège, un enfant qui, à peine âgé de 5 ans, parlait indifféremment le français, le wallon et l'allemand. Deux de ces langues étaient pratiquées dans la famille et il entendait surtout du français à l'école maternelle. Évidemment, le nombre de familles de ce type est plutôt réduit.

En fait, un Wallon pourra devenir un bilingue français-néerlandais, par exemple, pour autant qu'existe un milieu néerlandophone à proximité. Or, force est de constater que, nulle part en Wallonie, on ne rencontre de tels milieux ! Cette absence - qu'on la regrette ou non ! -, fait que la majorité des jeunes Wallons n'auront pas une connaissance aisée du néerlandais.

Naturellement, cette remarque s'applique aussi à un bilinguisme français-anglais, puisque les milieux anglophones sont quasi inexistantes ou, lorsqu'on en rencontre, restent trop fermés. Lorsque j'étais professeur à Liège, j'avais essayé que s'établissent des contacts entre, d'une part, mes élèves et, d'autre part, les enfants des militaires britanniques (nb : ils avaient leur propre école). Vaine tentative! On ne m'a même pas fait l'honneur d'une réponse.

Autre milieu anglophone possible, c'est un milieu d'origine américaine. A Liège encore, se trouve un groupe de Mormons qui parfois organisent des cours de langue anglaise. Mais, vous voyez d'ici les réticences de beaucoup de parents qui redoutent un endoctrinement de leurs enfants.

Quant au milieu germanophone, il existe bien dans les cantons de l'Est (Eupen, St-Vith) et là, le bilinguisme allemand-français est largement pratiqué en famille et à l'école.

On voit donc que les milieux naturels favorisant le bilinguisme sont très rares (1). C'est pour cela que certains ont imaginé d'en créer de toutes pièces et ont baptisé leur invention d'"Immersion linguistique".

Les petits Wallons, disait-on, apprendront très tôt le néerlandais - remarquons que l'on ne parle pas d'une autre langue! - à l'école primaire, grâce à l'enseignement dispensé par des professeurs venus de Flandre. Soulignons que cette solution répond d'abord à un but politique! On veut nous forcer à courber l'échine devant les Flamands qui, eux, se refusent à voir débarquer dans leurs écoles des professeurs venant de Wallonie pour y enseigner le français. Ils l'ont dit et répété : c'est un non catégorique. Dans ce cas, nous n'avons aucune raison de faire cavalier seul! Une remarque encore à ce propos : l'application unilatérale d'un tel projet réduirait encore le nombre d'enseignants wallons. Vous imaginez les réactions!

D'un point de vue pratique, j'objecterai :

1.- que la simple présence d'un néerlandophone dans une école primaire de chez nous ne créera pas automatiquement le désir d'apprendre sa langue. Et d'ailleurs, combien d'heures de cours hebdomadaires donnera cette personne devant des classes entières? Deux, trois, peut-être même six heures? Ce sera là un maximum et cela ne permettra justement pas de créer le milieu fertile espéré par les promoteurs.

En revanche, cette situation représenterait une surcharge de travail pour des enfants qui en sont encore à acquérir les mécanismes de base de leur langue maternelle, le français. Il est donc à redouter que beaucoup de jeunes cerveaux soumis à ce traitement de choc n'y résistent pas.

2.- pendant la seconde guerre mondiale, j'ai été un des premiers à enseigner l'anglais dans l'école primaire annexe à l'athénée de Seraing. A l'époque, apprendre l'anglais, c'était poser un acte de résistance face à l'occupant allemand et un refus de sa langue. Car, rappelez-vous qu'avant la guerre, l'élève inscrit à l'athénée avait le choix entre le néerlandais ou l'allemand comme première langue étrangère en Wallonie de l'Est.

A l'école primaire donc, j'ai très vite constaté qu'il ne fallait pas en faire trop. En fait, enseigner les rudiments par la méthode active suffisait amplement. Je pensais que l'important était "d'imprégner" l'élève et non de le "bourrer", d'autant que certains, arrivés dans le cycle secondaire, n'avaient que trop tendance à paresser au cours d'anglais considérant qu'ils connaissaient tout cela.

Quant au néerlandais, qui était aussi enseigné dans les deux dernières années de toutes les écoles primaires de Seraling, j'ai souvent remarqué que des élèves de l'athénée, déjà initiés à cette langue, étaient écoeurés parce qu'ils ne voyaient aucune raison d'en poursuivre l'étude. Il faut dire que l'opinion, alors répandue dans la classe bourgeoise, était celle-ci : "le flamand, ça ne sert à rien. D'ailleurs, ce sont les Flamands qui sont bilingues et qui auront les bonnes places."

Maintenant, on nous affirme : "si vous ne parlez pas le néerlandais, vous n'avez aucune chance à Bruxelles dans les administrations ou dans les entreprises". Bien entendu, les Flamands ont intérêt à faire courir ce bruit, ce qui ne les empêche pas de caser prioritairement leurs compatriotes. Il est vrai que beaucoup d'entre eux étaient plus ou moins bilingues grâce aux milieux francophones de Flandre, tandis que nous n'avons ici aucun milieu néerlandophone.

3)- Au point de vue pédagogique, je remarque qu'il ne sert pas à grand-chose d'apprendre une langue étrangère si vous n'avez pas l'occasion de la pratiquer tous les jours. C'est pourtant ce qui se passe pour la plupart des élèves.

En effet, sur les 7 jours de la semaine, on ne va à l'école que 5 jours, et pendant le week-end, quel est l'enfant qui joue en néerlandais? De plus, les grandes vacances et les multiples congés représentent à ce point de vue des trous de longue durée.

Enfin, la plage hebdomadaire ne comporte plus que quatre périodes de 50 minutes par semaine. C'est trop peu et, à moins d'être fortement motivé, comme je l'étais, puisque je voulais être professeur de langues, le bénéfice de ces leçons est vite perdu (2).

Donc, en résumé, pas de milieu naturel, trop peu d'heures de cours de langue, et année scolaire mal équilibrée!

C'est alors que pour pallier ces carences, on a promu l'emploi de disques ou d'enregistrements débitant des phrases que le jeune élève devait répéter mécaniquement, sans obligatoirement en comprendre le sens. Procédé imbécile, car, la première question que l'enfant se pose est : "qu'est-ce que cela veut dire?" Bien sûr, de nombreux professeurs ont vite compris et ont gommé les excès de cette méthode, revenant ainsi à des positions plus traditionnelles. Quant au "laboratoire de langues", c'est sans doute une belle chose, mais son usage se révèle éprouvant et impossible à mettre sur pied dans l'enseignement.

W.-F.- Que penser de la volonté de certains politiciens et/ou pédagogues de faire apprendre deux et même trois langues germaniques?

R. P.- C'est absolument insensé! L'immense majorité ne peut absorber que des éléments d'une seule langue étrangère. J'ajoute qu'il en perdra la connaissance s'il n'est pas, dès sa sortie de l'école, en situation de s'en servir.

Il serait donc préférable de n'étudier qu'une seule langue en renforçant le nombre d'heures hebdomadaires. Bien entendu, pour les mieux doués, ou pour ceux qui en éprouvent le besoin, rien n'empêche d'ouvrir des cours d'une autre langue germanique ou, pourquoi pas, d'espagnol, d'italien, voire de russe.

Quant au choix, il doit toujours demeurer libre, c'est un principe démocratique!

Je terminerai par deux remarques :

1. S'il y a hésitation entre le néerlandais et l'allemand, je conseille fermement de commencer par l'allemand, parlé par plus de 80 millions de personnes, car une fois l'allemand dépouillé de ses déclinaisons, on retrouve facilement le néerlandais par la méthode des "transferts".

2. Vu l'hégémonie des États-Unis, il est évident que l'on sera souvent amené à choisir l'anglais - ou plutôt l'anglo-américain - qui restera longtemps encore la langue dominante du "marché", des communications à caractère scientifique et, bien souvent, des rencontres politiques.

Propos recueillis par L. Leruth, J. Liénard, et J.Ph. Smeers.

(1) Ndlr : on peut citer à ce propos le cas de la République italienne qui organise, par le canal de ses consulats, des cours de langue maternelle. La plus grande part des élèves sont d'ailleurs des enfants d'immigrés. Beaucoup d'entre eux, s'ils ne parlent pas l'italien classique ou s'ils ne connaissent qu'un des nombreux dialectes, ont été imprégnés par leur milieu familial. Dans ce cas, c'est sur une base naturelle, certes parfois défaillante, que s'est greffé sans grande difficulté un projet politico-culturel voulu par l'État italien.

(2) Ndlr : en moyenne, un enfant de 12 ans a l'occasion de pratiquer sa langue maternelle pendant plus de 5000 heures par an, et la langue étrangère qu'il apprend à l'école, au maximum 150 heures, soit environ 3 %.

P O I N T D E V U E

POUR AGIR VERS DES HORIZONS ELARGIS

A ce jour, toutes les réformes de l'État belge furent menées à l'instigation et à la satisfaction du Mouvement flamand; les partis francophones firent à chaque fois marche arrière (1).

Peine perdue : ingratitude et boulimie flamandes, perte croissante de postes et de moyens financiers pour les Wallons. C'est l'impasse actuelle dans un pays étriqué.

La Constitution fédérale de 1993 fut une sournoise tromperie, le leurre d'un fédéralisme d'union pour les Wallons et les Bruxellois, en réalité le cheval de Troie du confédéralisme dissociatif programmé par les Flamands.

L'implosion belge couve. La très sérieuse agence américaine de notation *Standard & Poor's* ne s'y trompe pas. Dans son rapport d'évaluation des risques d'investissement par pays, *S. & P.* cote la Belgique en tête du risque politique à long terme parmi les États candidats à l'euro. C'est nouveau. La lumière prospective nous vient ainsi de l'étranger, même si les publications sur le divorce belge frappent par leur soudaine abondance. Autre signe révélateur : le regroupement en un mouvement "Belgique-Plus" de trois impuissantes associations belgicaines, dont le groupe Coudenberg, financièrement parrainé par l'"establishment" industriel et financier, très probable chant du cygne des "unionistes bourgeois". Club de notables francophones?, s'interroge la presse flamande, jugeant bien la légèreté de leurs quelques alibis flamandis sans réelle représentativité du Nord.

Mais les tout récents événements affermiront l'optimisme et l'esprit de résistance invoqués il y a deux mois.

F. Bayrou rappelle, dans son ouvrage *Le droit au Sens* (1996) que : "La vague intégriste n'est pas seulement religieuse... Elle est l'ouragan de l'identité qui revient... Nous ne voyons pas que cette vague soit au travail chez nous."

Le *Vlaams Blok* inspire la Flandre, chrétiens, libéraux et socialistes compris, c'est patent.

Les actualités n'autorisent aucune illusion : accumulation de mesures vexatoires et de menaces à l'endroit des francophones et de leur élus (suppression des facilités linguistiques, décablage de la télévision TF1, un premier pas, sans doute); ultimatum du président du VEV en vue de scinder *de facto* la concertation socio-économique; revendication des autorités flamandes d'une autonomie fiscale et des protections sociales maximales; intimidations budgétaires, concernant Bruxelles, émanant du club des hommes d'affaires flamands "*In de Warande*"; sabotage délibéré des institutions de Bruxelles et projets séparatistes en Commerce extérieur et en Recherche scientifique.

Les nouvelles réformes préconisées par la Flandre seront mises sur la table en 1999. Elles sont inacceptables, car elles n'ont pour but que d'enrichir la Flandre (et de mettre Bruxelles sous sa tutelle), et d'isoler et d'amaigrir encore plus les moyens budgétaires de la Wallonie dans une Belgique, coquille vide, masque d'une Flandre parvenue et égoïste. La revanche, en définitive!

Sur le plan territorial, il faut nous souvenir du coup de force des Flamands. Après un sabotage délibéré, par des centaines de bourgmestres flamands, du recensement linguistique des lois de 1932 (aucune sanction), la Flandre assimile les communes brabançonnaises et liégeoises dites à statut spécial et à écrasantes majorités francophones, contre toute réalité historique, sociologique, économique et culturelle. Cette assimilation forcée est faite contre les vœux exprimés par ces populations, à chaque élection depuis 1962!

La mauvaise foi flamande est éclatante une nouvelle fois, lorsque la Flandre déclare transitoires des droits subjectifs inscrits dans la Constitution et que Mme Grouwel, plus flamande que bruxelloise, nie, la bouche en cœur que les facilités linguistiques des six communes (faisant partie en réalité de la banlieue bruxelloise) soient une concession en compensation de la surreprésentation des Flamands à Bruxelles. (Imaginons une telle représentation des Suisses romans et tessinois dans les instances municipales de la ville de Berne, capitale fédérale).

Cette mauvaise foi est érigée, hélas! en système pour arracher dans un premier temps un avantage contre une prétendue concession et, dans une étape suivante, contester et annihiler la concession.

Il est du devoir des Wallons et des Bruxellois, dorénavant, de ne plus tomber dans ce piège des indignes et fallacieuses reculades. Pourquoi, M. J. Happart, les Francophones de la périphérie de Bruxelles devraient-ils émigrer pour faire droit aux fantasmes flamingants? Ce n'y fut jamais la Flandre!

Quelle malhonnêteté intellectuelle, quelle bêtise ou - pire - quelle propagande stipendiée que ce manifeste publié le 6 mars : "Pour en finir avec la bêtise nationaliste" quand on en vient à faire l'amalgame entre les concepts et actions du nationalisme flamand et les réflexes de légitime défense des Francophones, d'ailleurs trop timides et réactifs, entre les agresseurs

et les agressés (ce fut la scandaleuse attitude de l'ONU dans le conflit entre Serbes, Croates et Bosniaques)!

On comprend qu'il faille impérativement se préparer et disposer d'un plan d'action en deux phases : celle de la dissociation de l'espace Wallonie-Bruxelles de la Flandre, et celle de l'association consécutive avec la France.

Diverses modalités d'association sont possibles pour prendre correctement en compte l'identité spécifique et l'héritage historique de la Wallonie et du Grand Bruxelles.

Bruxelles est importante, tant pour la Wallonie que pour la France, vitrine francophone et centre névralgique international au coeur de l'Union Européenne. Les aspects diplomatiques ne peuvent être négligés, sur la base des principes démocratiques, du droit à l'autodétermination et de la protection des minorités.

La nouvelle orientation géopolitique qu'entend se donner le Secrétariat général de la Francophonie prendra Bruxelles en compte dans cette optique.

Aujourd'hui, le soutien unanime apporté par les Présidents des partis francophones (PS, PRL-FDF, Ecolo, PSC) au Manifeste des élus francophones de la périphérie bruxelloise, marque un pas important et indique les voies à suivre à court terme sans compromission ni faiblesse : bétonner la solidarité indispensable Wallonie-Bruxelles (parfois encore mal évaluée); opposer un refus politique absolu à toute mise à mal du statut spécial des communes à facilités et à toute sanction éventuelle (foin de juridisme incongru); exiger comme condition de partenariat au gouvernement fédéral l'application inconditionnelle par la Belgique de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe relative au droit de vote des citoyens de l'Union Européenne. Le courage des ministres wallons au Fédéral les grandirait; il est attendu.

Comme le present *Standard & Poor's*, le point de non-retour approche, peut-être plus vite que prévu.

Le refus par les Flamands de maintenir les solidarités intra-belges conduira inéluctablement à la sécession. Les minorités agissantes en Flandre sont déjà acquises au séparatisme.

Que ferait la Wallonie, seule, dans cette hypothèse, sans Bruxelles et sans l'alliance avec la France?

Impréparation funeste que nous empêcherons de manière résolue.

Marc DE MIDDELEER
Docteur en Droit, UCL

(1) Ndlr : vrai dans le plupart des cas, mais rappelons que c'est le Congrès national wallon de 1945 qui relance le fédéralisme, puis les accords Scheurs-Couvreur de 1952 qui dédouanent le Mouvement flamand discrédité à cause de la collaboration d'un bon nombre de ses éléments pendant la guerre. Les Wallons réaffirmeront leurs revendications fédéralistes en 1950 (affaire royale), 1960 (grande grève) et en 1963 (650 000 signatures de Wallons et de Bruxellois francophones).

I N M E M O R I A M

ANDRÉ BAUDSON

Un Wallon qui, une fois ministre, continue à crier haut et fort sa volonté autonomiste, c'est plutôt rare!

Avec André Baudson, disparu le 9 mars 1998 à l'âge de 70 ans, ce fut pourtant le cas.

Contrairement à ce qu'a pu affirmer le quotidien ultra-belgicain *La Dernière Heure* du 10 mars, dans un article signé D.A., André Baudson n'a jamais caché sa sympathie à l'égard du rattachisme.

Docteur en Droit, sénateur honoraire et ancien ministre des PTT, puis des Travaux publics à la Région wallonne, c'est à lui que nous devons les bus wallons obtenus en dépit des protestations du constructeur flamand Vanhool. Grâce à lui, le coq wallon s'est quand même un jour rebiffé!

Resté fidèle à son terroir, fidèle en amitié, fidèle aux valeurs humanitaires qu'il n'a cessé de défendre, André Baudson s'en est allé, laissant en Wallonie un vide considérable.

Wallonie-France

Joseph DEMOULIN (1825-1879) un républicain frappé par la Monnaie royale

Non, non, ce titre n'a rien d'ironique, mais il faut savoir que le Caveau Liégeois, qui est la plus ancienne société littéraire wallonne encore en activité, a décidé, pour son 125^e anniversaire, de faire frapper par la Monnaie royale, des médailles à l'effigie de ses présidents (1).

Ainsi, Joseph Vrindts, prince des poètes wallons, Dieudonné Salme, premier président du Caveau, et Jean-Denys Boussart, l'actuel président, ont déjà servi de modèle. Pour la quatrième et dernière médaille, le Caveau a choisi Joseph Demoulin.

Deuxième président de la société (1876-1877), Joseph Demoulin, journaliste, pamphlétaire, poète, romancier et chansonnier, était avant tout un idéaliste républicain. Parti à Paris, il en avait été expulsé en 1851 pour avoir reproché publiquement à Napoléon III, *alias* Louis-Napoléon Bonaparte, d'avoir converti la Seconde République en un Second Empire.

On le revit cependant en France vingt ans plus tard, lorsqu'il échappa de justesse aux balles des Versaillais pendant la féroce répression de la Commune (environ 25.000 victimes).

Devenu président du Caveau, il ne le resta que six mois à peine. En effet, auteur de lettres dans lesquelles il reprochait au roi Léopold II sa politique colonisatrice, Demoulin préféra démissionner pour ne pas impliquer sa chère société dans son combat.

Un anarchiste au cœur d'or qui méritait bien ces quelques lignes!

Laurent LERUTH

(1) On peut se procurer ces médailles au prix de 100 FB l'une, en s'adressant à J.D. Boussart, bd de la Constitution, 17, à 4020 Liège (tél. 04 / 343 18 27).

LE PREMIER CONGRÈS DES JEUNES WALLONS

aura lieu le samedi 19 septembre 1998
de 10 à 18 h
à Charleroi, Musée du Verre,
10^e bd Defontaine
sur le thème :

L'AVENIR DE LA WALLONIE : Les jeunes Wallonnes et Wallons ont leur avis...

Renseignements : Antonina Di Giovanni,
13, rue du Bosquet, 4000 Liège
ou Jean-François Potelle, Institut Jules
Destrée, 9, av. L. Huart, 5000 Namur.

LE PRIX DE LA FONDATION WALLONNE P.-M. ET J.-F. HUMBLET

La Fondation wallonne Pierre-Marie
et Jean-François Humblet procédera cette
année à la remise d'un prix de 40 000 FB
couronnant un mémoire de fin d'études
supérieures, présenté au cours des deux
dernières années et consacré à des
recherches, en sciences humaines ou en
sciences naturelles, "qui enrichissent la
connaissance ou le développement de la
Wallonie". Les candidatures doivent parvenir
à la Fondation pour le 15 juin au plus tard.
Renseignements et règlement sur demande :
20, Verte Voie, 1348 Louvain-la-Neuve,
tél. 010 / 45 51 22.



LA BOUTIQUE DE WALLONIE-FRANCE

On peut se procurer
* de la documentation sur le Mouvement,
* d'anciens n° de WALLONIE-FRANCE
50 FB ou 10 FF,
* des épinglettes et des cartes de soutien
50 FB ou 10 FF,
* des autocollants :
"La solution : la Wallonie avec la France"
10 FB ou 2 FF,
en s'adressant à Laurent LERUTH
rue de Pitteurs, 1, 4020 LIEGE
Tél. : 04/342 10 90



Épinglé dans la presse

2 mars 1998 / *Le Soir* : interview d'Albert du Roy : " A mon sens, l'identité belge n'existe plus (...) Le problème, c'est que l'implosion de la Belgique va beaucoup plus vite que la construction européenne (...) Quant au rattachisme, il n'a jamais été un mouvement vraiment populaire en Wallonie et jamais un mouvement souhaité en France". Qu'en sait-il?

3 mars / *Le Soir* : à propos de la circulaire Peeters restreignant l'usage des facilités dans les six communes de la périphérie bruxelloise : "Première lézarde dans le front gouvernemental".

La Libre Belgique : Olivier Maingain (FDF) : "il est temps de dire NON".

6 mars / *Le Soir* publie un manifeste d'intellectuels (?) "Pour en finir avec la bêtise nationaliste" Des lecteurs leur répondent de bonne encre dans l'édition des 21 et 22 mars : "La bêtise des 70 pseudo-intellectuels (...) 70 aveugles, 70 complices - L'angélisme des "intellectuels" n'est vraiment pas de mise - Les Wallons et les francophones n'ont que trop payé pour sauver ce qui reste de cet État".

14 et 15 mars / *Le Soir* : Robert Collignon, ministre-président du Gouvernement wallon, propose de donner le droit de vote aux étrangers : "Les Wallons sont tous les gens qui habitent en Wallonie".

Le professeur Javeau (ULB) : "J'attends que se produise la séparation complète, ou à peu près complète, du pays. (...) La raison commande que l'on fasse son deuil de ce Royaume, invention de la Révolution française, qui n'a dû sa survie, (...) que grâce à l'unilinguisme de ses élites. La Belgique n'a été une Nation que pour une frange assez faible de ses habitants".

19 mars / *Le Soir* : Léo Peeters persiste et signe : il approfondit le dossier des facilités.

La Libre Belgique : La fédération flamande des pensionnés socialistes propose une assurance-dépendance destinée aux Flamands.

La Gazette de Liège : "Il n'y a que 3 % des Belges qui apprennent l'allemand (Marcel Stiennon, président de la "Semaine allemande" à Liège).

Le Soir : la Wallonie va honorer ses pionniers du fédéralisme.

21-22 mars / *La Wallonie* : "Soumission ou séparatisme" (titre de la 40e "Chronique rattachiste" publiée par ce quotidien) (à l'attention de M. du Roy, ndlr).

Le Soir : "Garder un cadre fédéral, un certain temps..." (interview de M. Louis Michel, président du PRL).

23 mars / *Le Soir* : "Qui est belge, à part les cyclistes?" (rubrique "Vent du Nord")

31 mars / *La Libre Belgique* : Charles Picqué, ministre-président de la Région bruxelloise : "Si la Belgique explose, Bruxelles pourrait ne pas rester capitale européenne...".

3 avril / *Le Soir* : "Si on scinde la Belgique, il faudra renégocier les frontières..." dit le Groupement des élus francophones de la périphérie.

Le Matin : "Les querelles flamando-francophones, sans lesquelles la Belgique ne serait pas ce qu'elle est, et grâce auxquelles elle disparaîtra bientôt. Aucune raison de s'émouvoir."

6 avril / *Le Soir* : "Le député CVP Tony Van Parys qui s'est prononcé pour une justice et une police flamandes".... a lancé un pavé dans la mare.

Le Soir rapporte (rubrique "Vent du Nord") : "Un pays peut-il subsister si un délit n'est pas traité de la même façon à Louvain et à Wavre?" se demande L. Van der Keulen (*Het Laatste Nieuws*) qui répond lui-même : "c'est carrément la fin de la Belgique".

José Happart épouse les thèses de T. Van Parys et 2 jours plus tard, il sera rejoint par les socialistes wallons J.-M. Dehousse, bourgmestre de Liège, et J. -Cl. Van Cauwenberghe, ministre communautaire et régional du Budget.

Guy Verhofstad, "président libéral flamand, veut attribuer une large autonomie fiscale aux régions".

De 25 %, les moyens budgétaires des régions passeraient à 57 %.

9 avril / *Le Soir* : " Le PS se lance dans le bal communautaire"; Ph. Busquin précise que la régionalisation de la justice et de la police " n'est pas opportun(e) pour l'instant, mais, si les Flamands persistent dans cette voie, cela ne nous gêne pas".

12 et 13 avril / *La Dernière Heure* : Le FDF estime "la voie est libre pour la régionalisation, au bénéfice de la Flandre, de la SNCB et de ses infrastructures" (plan IC/IR 98).

14 avril / *La Libre Belgique* : Sondage : "Les Belges demandent des réformes institutionnelles"; tant en Wallonie qu'en Flandre, ils sont près des 3/4 à estimer que ce doit être une priorité du prochain gouvernement".

15 avril / *Le Matin* : José Happart : " En '99, les Flamands feront leurs valises. En 2004, ils seront partis". D'autre part, R. Collignon constate que "la crise de 1991 revient (nb : concernant le Commerce extérieur en général et celui des armes en particulier)..." "Les Wallons vont être amenés de plus en plus souvent à réagir devant des lois fédérales qui ne leur conviennent pas".

24 avril / *Le Soir* : "Quel statut pour Bruxelles? On peut en imaginer plusieurs", dit Ch. Picqué, "un district administratif tel celui de l'ONU à New-York, - un district sous souveraineté belge ou européenne (et) pourquoi pas, un État-Nation bruxellois si la Flandre et la Wallonie nous larguent?".

25 et 26 avril : Au congrès du Parti libéral flamand (VLD) à Gand, on a relancé l'idée de la défédéralisation de la justice et du chômage. G. Verhofstad estime que cela servira dans les discussions à venir.

27 avril / *Le Soir* rapporte l'avis de P. Van Den Driessche, dans un éditorial du *Nieuwsblad* : " Il n'existe plus de mots. C'est donc vraiment la fin. Mieux vaudrait peut-être que ce pays risible soit rayé de la terre".

28 avril / *Le Soir* : Tony Van Parys, bombardé ministre de la Justice, revient sur sa déclaration (voir 6 avril). Ce n'était qu'une boutade. Et pour les congressistes du VLD, serait-ce aussi une bonne blague à la flamande?

à suivre...

Appel à nos sympathisants

Renouvellement des abonnements à notre périodique
Wallonie-France (4 numéros par an)

Abonnement :	500 Fb
Abonnement de Soutien :	800 Fb
Abonnement étudiant :	300 Fb

A verser sur le compte **240-0786635-66** de *Wallonie -France*
à 4130 - Tilff

Pour nos amis de France :

Abonnement :	100 FF
Abonnement de Soutien :	150 FF
Abonnement étudiant :	70 FF

A verser sur le compte de *Wallonie-France* de la BRED à Paris
Code banque 10107 - code guichet : 00118/n°212181978-10

Président : Jean-Antoine Hardy - Tél. 04/ 342 40 13 - 04 /388 35 19

Vices-Présidents : Jean Bonnivert - Tél. 04/ 223 66 08

Fabian Pirotte - Tél. 071/30 96 89

Secrétaire : Laurent Leruth - Tél. 04/342 10 90

Trésorier : Jacques Bonnivert - Tél. 04/ 388 20 90

Rédaction :

Directeur : André Schreurs, 8, rue Naimette, 4000 Liège

Tél. 04/ 224 13 79

Secrétaire : Jacques Liénard, 49B, Av. C. de Gerlache, 4000 Liège

Tél. 04/ 253 26 47

Ed. responsable : Laurent Leruth, 1, rue de Pitteurs, 4020 Liège,

Tél. 04/ 342 10 90

Bureau :

Jacques-Yves Charlier, 34, rue de la Baume, 4470 Saint-Georges,

Tél : 04/275 36 20

Correspondants :

Bruxelles : Claude Goffin, 6 / 16, avenue des Loisirs, 1140 Bruxelles

Brabant Wallon : Rodolphe Lamy, 151, rue du Blanc- Ry, 1342 Limelette

Hainaut : Fabian Pirotte, 21, place de la Digue, 6000 Charleroi

Namur : René Walgraffe, 6, Dessus la Ville, 5660 Couvin

France : Charles Conte, 5, rue Altrinham, F-93150 Le Blanc-Mesnil